



## Agent d'entretien du bâtiment

### La profession :

L'agent d'entretien du bâtiment exécute, au sein d'un patrimoine immobilier, les opérations d'entretien et de maintenance préventive, assure les réparations courantes et réalise de petits travaux d'aménagement, dans les diverses spécialités touchant au second oeuvre du bâtiment : électricité, plomberie, sanitaire, menuiserie, peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtement des sols et des murs, carrelage, serrurerie, cloisons.

Des travaux d'entretien courant du domaine des espaces verts lui sont aussi parfois confiés. Autonome, efficace, il travaille sous l'autorité d'un responsable, quelquefois en équipe, mais le plus souvent seul, dans le respect des règles de l'art ; sachant déterminer les priorités de ses interventions, il doit être parfaitement conscient de ses limites d'actions et de ses compétences. Il est, ou doit être capable de diagnostiquer les situations requérant l'intervention de spécialistes.

Durée du parcours : 15 mois 1/2

Remarque : une période préparatoire polyvalente (cf. fiche spécifique) d'une durée de 14 à 26 semaines précède éventuellement l'entrée au préparatoire spécifique ; la durée du séjour est rallongée d'autant.

### Secteurs d'activité :

Collectivités (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires...) ; services publics et parapublics (mairies, administrations, sociétés HLM...) ; complexes hôteliers et touristiques ; syndicats de copropriété, gérants d'immeubles ; entreprises d'agencement et d'installation de cuisines et magasins ; service entretien des petites et moyennes entreprises ; société de prestations de service (dépannage pour particuliers), artisans du second oeuvre du bâtiment

### Qualification :

Titre professionnel de niveau V délivré par le ministère Chargé de l'Emploi



### Aptitudes et qualités requises :

#### Pour des situations courantes de travail :

- ▶ station debout permanente avec bonne aptitude à la marche et capacité à monter et descendre les escaliers
- ▶ travail à genoux, accroupi ou en flexion du tronc possible
- ▶ port de charges jusqu'à 20 kg
- ▶ capacité à se tenir en équilibre sur un escabeau
- ▶ force et habileté normale de la main dominante
- ▶ vision normale après correction
- ▶ tolérance des ambiances bruyantes et poussiéreuses
- ▶ audition correcte
- ▶ sens de l'autonomie
- ▶ qualités relationnelles
- ▶ utilisation de machines dangereuses
- ▶ tolérance aux chaussures de sécurité

#### Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques :

- ▶ conduite de véhicules légers
- ▶ tolérance aux horaires décalés et de week-end
- ▶ sens chromatique normal

# Programme d'enseignement

## Préparatoire spécifique

520 heures réparties sur 14 semaines

### Travaux pratiques :

Connaissance et utilisation rationnelle de l'outillage de base ; applications en métallerie, menuiserie, électricité, plomberie

### Dessin technique :

Etude de formes, développement du sens spatial ; entraînement à la lecture de plans et schémas

### Mathématiques :

Géométrie et arithmétique à des fins professionnelles

### Français :

Entraînement à l'expression orale et écrite

## La formation professionnelle qualifiante

1464 heures réparties sur 44 semaines

### Travaux pratiques

#### Travaux d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

- Cloisons - carrelage : chape, réagréage, carrelage, cloisons sèches en carreaux de plâtre et placoplâtre
- Menuiserie : travail à la main (assemblages) ; travail sur machine (rabotage, dégauchissage, sciage) ; travail à la toupie - pose bloc porte, plinthes, baguettes décoratives, parquet flottant - sécurité

#### Travaux d'entretien et d'aménagement sur une installation électrique monophasée domestique

- Réalisation des circuits de lumière et de distribution des prises ainsi que de leurs protections
- Réalisation des montages en Encastrés et en Apparents. Liaisons équipotentielles, Mise à la terre
- Entretien et dépannage des installations. Sécurité des personnes
- Préparation à l'habilitation électrique

### Périodes en entreprise :

Deux fois trois semaines

#### Travaux d'entretien et d'aménagement sur une installation sanitaire

- Plomberie - sanitaire : tube cuivre, tube PVC, tube acier, tube PER, appareils sanitaires, robinetterie ; entretien, dépannage, implantation
- Soudage : soudage étain, soudage phosphore, soudo-brasage, soudure autogène, soudure électrique, sécurité

#### Travaux d'entretien et d'aménagement avec des produits de finition et de décoration

- Peinture
- Revêtements muraux et de sols souples : revêtements de sols souples en lés et en dalles, préparation des fonds, enduits, peinture, papier peint, toile de verre, faïence, vitrerie. Sécurité

#### Initiation aux travaux en espaces verts

- Tonte, taille, massifs, dallage et pavage d'allées...

### Enseignement théorique

- Technologie : des matériaux et de leur mise en oeuvre, des outils, des machines-outils et de leurs conditions d'utilisation
- Electricité : lois de base de l'électricité, étude de schémas, norme NF-C-15-100 habitat.
- Dessins et schémas, connaissance des symboles, lecture de plans bâtiments, implantation, relevé, métré
- Calcul professionnel : évaluation des quantités, temps d'exécution, coûts

**Remarque :** possibilité de suivi d'un parcours complémentaire (16 semaines) conduisant aux Certificats

Complémentaires de Spécialisation :

« Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement sur les circulations et équipements d'espaces verts »

« Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement sur les ouvrages simples de maçonnerie »

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le  
CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE - CITE DE CLAIRVIVRE  
24160 SALAGNAC  
Tél. : 05.53.62.23.24 - Fax : 08.05.63.90.63  
Email : [crp.contact@epd-clairvivre.org](mailto:crp.contact@epd-clairvivre.org)  
Site : [www.crp-clairvivre.fr](http://www.crp-clairvivre.fr)

